

L'IDENTITÉ VISUELLE DE VOTRE ENTREPRISE

Elle est primordiale car c'est le premier contact avec votre entreprise ! Le Web regorge de solutions pour cela aussi. Par exemple, la société **logofacile.com** met à votre disposition une équipe de créatifs professionnels pour analyser votre projet et concevoir (ou relooker) votre charte graphique, et ce, du simple logo à la charte graphique en passant par la bannière pour votre site Web. Des prix attractifs et un processus simplifié : vous commandez, vous modifiez (plusieurs fois si nécessaire), leurs équipes créent et vous téléchargez !



► un commerce qui a pignon sur rue pourra attirer de nouveaux clients si ceux-ci ont effectué une recherche sur un moteur de recherche. Un ou deux mois s'écouleront pour que le référencement naturel opère après la mise en ligne. D'ici à ce que votre entreprise soit créée, indiquez sur la page d'accueil de votre site que l'activité est en création. « Être sur le Web est un prérequis pour l'entrepreneur, sinon il ne développera pas son business ».

Les recommandations de L'Échangeur PME pour la création de votre site Web :

Votre site doit être en synergie avec la stratégie de développement de votre entreprise :

- ◆ Quelle est l'activité de votre société et votre cœur de métier ?
- ◆ Qui sont vos concurrents et vos clients ?
- ◆ Dans quelle zone géographique œuvrez-vous ?
- ◆ À quel public vous adressez-vous via le site ?
- ◆ Vos clients pour les fidéliser ?
- ◆ Vos fournisseurs pour rester en contact avec vous ?
- ◆ Vos prospects en France, à l'international ?

Votre site étant ouvert et visible par tous 24h/24 et 7j/7, il incarne « un canal de distribution et un nouvel espace de promotion ».

Étape importante : le dépôt du nom de domaine

L'Échangeur PME de Paris attire l'attention de ses visiteurs sur un point important. Avant d'adopter un nom de domaine, c'est-à-dire de choisir l'adresse Web (URL) de votre site, « il faut rechercher un terme distinctif sous peine de ne pouvoir empêcher les concurrents de le copier ». Soyez accrocheur et original pour que l'internaute retienne votre site. « Ensuite, poursuivent les professionnels de L'Échangeur PME, vérifiez que le nom choisi ne porte pas atteinte à d'autres droits antérieurs.

Des recherches doivent être menées au registre du commerce et des sociétés, parmi les marques en vigueur et les noms de domaines. » Après ces vérifications, votre nom de domaine sera rapidement constitué. N'oubliez pas de déposer la marque à l'Institut national de la propriété industrielle pour éviter les mauvaises surprises ! Un concurrent ou un individu mal attentionné qui aurait eu vent de votre projet pourrait vous devancer. Renseignez-vous sur les nombreux hébergeurs de sites Web (1&1, Amen...) et déposez votre nom de domaine chez un registrar (gandi.net, nom-domaine.fr...).

Webagoo ou la simplicité efficace

Si vous créez un site Web, cherchez l'éditeur qui saura le mieux répondre à vos besoins. N'hésitez pas à y consacrer du temps : il serait frustrant de ne pas pouvoir faire évoluer le site comme vous aimeriez. Le logiciel en ligne Webagoo, permettant de créer et de gérer un site, a été utilisé par Alexandre Renazzo, fondateur de **poeles-a-bois.net**.

« J'ai créé mon entreprise en 2008 avec peu de moyens, commence-il, et j'avais mis en ligne un site vitrine avec quelques photos. Il y avait beaucoup de passage, mais peu de vente ». Plus tard, sans aucune connaissance informatique et avec peu d'argent, Alexandre Renazzo a été formé « en une heure de temps » par Actinium, la société qui fournit Webagoo. Il a aussi découvert Google Analytics, ce qui lui permet de connaître précisément son trafic et d'adapter son contenu en fonction des consultations. « Si un produit n'attire pas assez d'internautes, je le retire », explique-t-il. De mai à octobre 2009, il a multiplié ses ventes par 1,5 et tous les indicateurs semblent optimistes, ne serait-ce qu'avec l'arrivée de l'hiver. Aujourd'hui, Alexandre Renazzo est confiant et a encore plus d'ambition. Il compte mettre en ligne un ►